

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1924)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Le portrait  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219148>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lettres de fous. Loti reçut durant de longues années de petits billets griffonnés par un inconnu errant sur les grands chemins du monde et qui, par exemple, cherchant de l'or dans l'Alaska lui écrivait : « J'ai pris deux castors vivants. Je leur ai chuchotté votre nom à l'oreille et les ai remis en liberté. » Cette correspondance dura quinze ans. Zola pendant le même temps fut persécuté par une vieille folle qui, le confondant avec un ancien ecclésiastique, l'appelait son bien-aimé Emile. Malgré le silence du grand écrivain, elle ne cessa qu'à sa mort de lui envoyer des lettres riches de passion mais pauvres d'orthographe.

D'ailleurs, la spécialité de Zola n'était pas les lettres de femme. Il recevait plus particulièrement des lettres de jeunes gens, de débutants demandant des conseils. A celles-là il s'astreignait à répondre, et comme il n'avait pas de secrétaire, la corvée était lourde. Mais tous ces petits billets qu'il griffonnait à la hâte ne furent pas perdus. Un jour, ayant demandé audience à M. Poincaré, alors tout nouveau ministre de l'instruction publique, afin de lui recommander un de ses amis, Zola fut tout surpris de voir le jeune ministre tirer d'un portefeuille une petite lettre vieille de douze ans et lui dire :

— En prévision de votre visite, j'ai cherché et retrouvé ce billet que vous m'avez écrit, mon cher maître, en réponse à une lettre où, sans être connu de vous, je vous demandais des conseils.

Catulle Mendès, qui avait été fort beau, ne méprisait pas, lui, les « belles inconnues » et il se gardait bien d'envoyer à leurs rendez-vous un ami à sa place. Un jour une lettre de l'une d'elles lui annonce que la signataire, très éprise du poète, vient exprès de Florence à Paris pour le voir. Mendès répond à sa correspondante de se trouver certain soir à tel théâtre, dans une loge dont il lui envoie le coupon et, le soir venu, par prudence, il va, durant le premier acte, lorgner la dame des fauteuils d'orchestre avant de se risquer. La dame, de loin, ne paraissait pas trop mal. L'entr'acte venu, Mendès pénètre dans la loge. Là, quelle déception ! De près, c'était une ruine.

Quelques jours plus tard, Mendès trouve dans son courrier une lettre d'une écriture alerte disant : « Vous avez dû bien vous ennuier avec cette vieille toupie. Je suis sa secrétaire. Elle s'est bien gardée de m'emmener avec elle, redoutant la concurrence d'une femme jeune et qu'on dit n'être pas déplaisante à voir. Si vous voulez vous consoler de votre mésaventure, trouvez-vous tel jour à tel endroit. » Piqué au jeu le poète fut exact au rendez-vous. Mais à peine arrivé, il recula en poussant cette exclamation :

— Ah ! non, pas deux fois !

C'était la même.

**Au tribunal.** — Une forte mégère expliquait au juge des déniés avec son mari.

— M. le juge, dit-elle, ce propre à rien m'a brisé toutes les chaises de la maison sur la tête.

— Et, demanda le juge, il ne vous a pas fait des excuses ou exprimé des regrets pour cet acte brutal ?

— Non, répondit-elle, pas encore, monsieur le juge, j'ai répliqué avec le manche du balai et les infirmiers l'ont emmené à l'hôpital avant qu'il ait recouvré la parole.

#### DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU PARLER NEUCHÂTELOIS ET SUISSE ROMAND

de W. Pierrehumbert, édité par Attinger, Neuchâtel.

Les événements philologiques se suivent et se ressemblent. Le « Conteur » a rendu longuement compte et salué l'apparition du 1er fascicule du « Glossaire » des patois. Il a commenté au fur et à mesure de leurs parutions les livraisons du « Dictionnaire du parler neuchâtelois et Suisse romand » ; c'est de ce dernier ouvrage dont nous devons parler aujourd'hui. Son onzième fascicule vient de sortir de presse. Il y en aura quinze. La lettre R en fait les frais. Nous y voyons à l'article « Râpe » que ce mot dénote un terrain stérile, de peu de fond, telle est l'origine du nom de ce terri-

toire du Jorat de la commune de Lausanne, qui s'étend de Montblésson à Monthorand.

M. Pierrehumbert note au mot « rapercher », des sens multiples, il n'a pas d'équivalent en français, et signifie : « trouver après quelques recherches, attraper, accrocher, atteindre, déterrer, rassembler, réunir, ramener ». Rapercher est un mot si employé qu'on en est à se demander ce que, dans nos campagnes, on ne raperche pas. Notre mot « rappondre » est bien commode aussi, voyons ses sens multiples : « ajouter, rajouter, répliquer sans trêve, allonger, éclaircir une soupe, une sauce ; relier, rejoindre, réunir ».

Au mot « rapport », le « Dictionnaire » ne cite pas ce terme dans le sens « d'érection », pourtant assez répandu en Suisse romande.

Le « Dictionnaire » nous révèle ainsi une foule de choses, parmi lesquelles des étymologies intéressantes : saviez-vous que le nom de « rebuses » que nous donnons aux retours de froid printanniers est un substantif verbal du mot « rebusa », lequel, en provençal signifie : rebuter, refroidir, empirer ?

Nous voudrions reproduire quelques citations intéressantes du précieux ouvrage qu'est le « Dictionnaire du parler Neuchâtelois et Suisse romand », mais le « Conteur » est modeste par obligation.

Nos précédents compte-rendus énuméraient des séries de noms que nous aurions voulu voir dans le dictionnaire, nous ferons de même aujourd'hui, très au courant de la plume.

« Rampon ». Le 90% des lecteurs du « Conteur » connaissent ce végétal alors que le 90% ne savent point que le mot français de ce légume est « mâche ». Être au « rancot » ou « rancoter » c'est-à-dire à l'agonie. Ne dit-on pas couramment « rancuneux » pour « rancunier » ? « Rapointir » se dit pour quitter son travail en « catimini » pour aller « boire un verre ». Ce mot est emprunté aux tailleurs de pierre qui vont à la forge pour faire aiguïser leurs outils en s'arrêtant en passant à l'auberge.

« Ratiboisé » est un adjectif verbal à sens multiples, qui signifie : flambé, fichu, non réélu, non réussi.

Un « raucan » est une personne qui « raucame », qui sollicite et exige avec insistance.

« Rebedouler » se dit d'objets ou de personnes qui tombent et roulent plutôt avec bruit ; un autre se rebedoulait dans le patigot (Cérésole). On entendait un vacarme de fusils et de ganelles qui rebedoulent (Cérésole). Le « redoux » est un relèvement de température par un temps froid ; ce redoux nous amènera la pluie.

Cérésole raconte dans le « Revenant du Cimetière » : Monsieur le ministre, près de sa fenêtre, jouait avec son violon pour finir la journée un petit « refredon ».

Dans la Broye, on va au magasin d'étoffes pour « regarder » pour un habit.

« Renailler » et « renaillon » se disent pour « vomir » et « matières vomies ».

« Renter des bas », c'est les raccommoder par le moyen du tricet.

Lorsqu'on veut lancer une expression « salée » ou ordurière, il est de bon ton de la précéder de l'expression « à respect », c'est une façon de s'excuser vis-à-vis de ceux qui écoutent.

« Retoquer » c'est remettre quelqu'un à sa place ; conjugué avec le verbe être il signifie : échouer à un examen ou dans une entreprise ; c'est aussi comme verbe actif attraper au vol un objet lancé.

« On n'a jamais su exactement de quoi « il retourne » (Vallotton) ». « Il faut pourtant savoir de quoi « il retourne » (Cérésole) ». Ce « il retourne » veut dire : ce qui s'est passé, comme vont les événements.

« Retraites » en langage de maréchal-ferrant désignent les clous que l'on enlève d'un fer usé à un cheval que l'on veut ferrer à nouveau.

« Revolin » se dit d'un désir frivole, d'un changement d'idée ou de sentiment, dans un sens optimiste ; aussi d'une saute de vent et encore d'un retour subit.

« Riclette » est un euphémisme-onomatopée pour diarrhée avec flux bruyant.

« Rien » se dit à la place de « pas », de « point » : il n'a « rien » de mal. On n'y voit « rien » clair. Il n'est « rien » tard.

Disons que le beau et intéressant Dictionnaire de M. Pierrehumbert est encore en souscription et qu'une fois terminé le prix en sera sans doute augmenté. **Merine.**

**Après l'orage.** — LUI, repentant. — Ma chérie, j'ai été trop loin... J'en conviens... Tenez, je fais pénitence... Je retire tout ce que j'ai dit...

ELLE, soupirant. — Non... non... ne retirez rien... vous vous en réserveriez...

#### EN MARGE DE L'HISTOIRE

**P**ARMI les grands événements de l'année 1753 relatés par l'Almanach de Lausanne se trouve celui-ci :

#### MARIAGE SINGULIER

On apprend de Londres du 10 Juin 1753 qu'aux environs de cette capitale, une Demoiselle de distinction et moyennée ayant été renfermée sous la clef par son Père, qui la vouloit obligé d'épouser un ancien camarade d'Ecole, riche et voisin du dit Père ; mais comme cette fille étoit peu disposée à se prêter aux vûes de son Père, elle trouva le moyen de s'échaper de sa cage, s'en vint dans une Hotellerie de Village près de Southampton, puis demanda en particulier à l'Hotesse du Logis, si elle ne connoissoit aucun jeune garçon d'humeur à vouloir l'épouser, après une risade telle que méritât une proposition de cette espèce, on envoya chercher un Frater, qui tout pauvre qu'il étoit refusa l'aventurière. Un apprentif à qui l'on eut recours après le refus du Barbier se trouva moins délicat, et accepta la partie, et sur le champ se rendirent à une Eglise où tout étoit disposer pour consommer le hazard de leur assortiment. Le Père et le vieux Amant de la fille ayant après son évasion arrivèrent le lendemain au Logis qui renfermoit ce Couple, il n'étoit plus question de se répandre en pleurs ; c'étoit une affaire finie, le Mariage étoit conclud, et l'amour en avoit signé le Contract, au moyen duquel elle apporte à son Mari 800 L. sterlings de Rente annuelle.

**Compris, patron.** — Lacoche, vous allez aller au chantier, dit le contremaître... Vous ramènerez la brouette et deux douzaines de briques.

Lacoche revient avec les deux douzaines de briques empilées sur les bras. Quelle charge !

— Et la brouette ?

— Où vouliez-vous que je la mette ? répond Lacoche.

**Ah ! les clients !...** — Entendu dans une pension famille :

Un habitué s'adresse à la servante :

— Ce n'est pas bien ! D'ordinaire, à moi, vieux client, on me donne deux morceaux de rôti, et aujourd'hui je n'en ai reçu qu'un.

La servante étonnée :

— Tiens ! mais monsieur a raison : la cuisinière aura sans doute oublié de couper le morceau en deux !

#### LE PORTRAIT



**U**AND, au retour d'un long voyage, cet automne, j'allais visiter mon ami Jacques dans son ermitage de Jouy-en-Josas, à ma grande surprise, je le trouvai marié. — Mon Dieu, oui, marié ! me dit-il en m'introduisant dans son cabinet de travail, dont les fenêtres ouvertes laissaient voir les coteaux boisés de Bièvre et de Palaiseau ; cela t'étonne de la part d'un sauvage qui jusque passé quarante ans, s'était entêté dans le célibat, et qui s'y défendait contre les séductions des mères de filles nubiles, en se cachant comme une châtaine dans sa coque hérissée de piquants ?... Eh bien ! oui, j'ai pris femme. Tu verras tout à l'heure Mme Jacques... Mais avant de te la montrer, il faut que je te conte l'histoire de mon mariage.

Tu sauras d'abord, que, l'hiver dernier, j'ai perdu un grand-oncle que je connaissais fort peu, qui ne m'aimait guère, et qui, n'ayant pas eu le temps de tester en faveur de sa gouvernante, m'a laissé par hasard sa succession, uniquement composée de vieux livres et d'un antique mobilier datant du XVIIIe siècle. Un jour, en furetant parmi les vieilleries qui composaient mon héritage, je tombai sur un petit portrait modestement encadré, qui, sous son enduit poudreux, me parut être un fin et solide morceau de peinture. En effet, à mesure que je débarbouillais la toile, je voyais surgir de la couche de poussière, comme un frais papillon qui sort de sa chrysalide, une délicieuse figure de jeune fille ou de jeune femme — de jolis

yeux bruns très éveillés sous des sourcils d'un blond foncé ; des cheveux châtain clair s'échappant d'une sorte de turban de linon et tombant en boucles légères sur le front et le long des joues délicatement rosées ; une blanche poitrine s'encadrant à l'aise dans une robe assez largement échancrée ; un nez mignonnettement modelé, et surtout une adorable petite bouche ingénument entr'ouverte, sur les lèvres souriantes de laquelle il semblait qu'on sentit passer le pur souffle de la jeunesse. — Derrière le cadre, il y avait une étiquette jaunée, collée à l'envers de la toile et portant ceci écrit à la main : « Alexandrine-Françoise-Félicité Bardet, veuve de Charles Verdier, née le 16 mars 1771. » Du reste, ajouta mon ami Jacques, en décrochant un tableautin pendu au mur, tu peux voir et juger par toi-même.

Jacques n'avait pas exagéré ; le portrait était charmant, d'une exécution large et spirituelle, d'une couleur sobre et savante, qui me rappelait beaucoup la manière de Mme Vigée-Lebrun. Je le dis à Jacques qui s'écria : — Tu as mis le doigt dessus ! Il y a en effet toute apparence que cette toile a été peinte par la célèbre portraitiste de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une fois en possession de ce joli portrait, tu penses si je me suis livré à une enquête pour savoir ce qu'était Alexandrine-Françoise-Félicité Bardet, veuve Verdier. Parmi les renseignements assez clairsemés que je pus recueillir, se trouvait celui-ci qui vient corroborer ton diagnostic. Elle avait, vers 1794 ou 1795, habité la même maison que Mme Vigée-Lebrun, elles s'étaient liées, et il est excessivement probable que ce portrait fut l'œuvre de son amie. Restée veuve de bonne heure, elle avait vécu dans la famille de mon grand-oncle, et voilà pourquoi celui-ci était devenu possesseur du tableau.

\* \* \*

Je ne sais pas si tu as éprouvé les mêmes émotions que moi à la vue d'un de ces portraits du vieux temps, qui vous donnent la représentation fidèle et saisissante d'une jeune femme ou d'une jeune fille. Je me dis qu'il y a eu un moment de la durée où celui ou celle dont le peintre a reproduit les traits, a réellement vécu, agi, souffert, aimé. Le sang chaud et vermeil a couru sous ces carnations blanches ou rosées, une flamme a animé ces yeux clairs, des paroles humaines ont raisonné sur ces fraîches lèvres maintenant immobiles. L'original du portrait s'est mêlé à la vie de ce temps-là ; il a couloyé des gens célèbres dont l'histoire nous a conservé les noms ; il a vu passer les printemps, les étés et les hivers de cette époque lointaine ; il a chanté, il a pleuré de vraies larmes. Et maintenant où est-il ? Que reste-t-il de ce torrent de vie si rapidement écoulé ? Un peu de couleur sur une toile qui s'écaille déjà, et un nom avec une date à l'envers du châssis. Et pourtant, de son vivant, sa personnalité tenait autant de place que la mienne ; il avait aussi ses affections, ses espérances, ses aversions bien caractérisées ; il attachait la même importance que moi aux menus événements de tous les jours ; il assistait avec la même joie aux fêtes du printemps, avec la même mélancolie aux déclinés de l'automne. Et puis plus rien ! Cette chair palpitante, cette sensibilité si délicate, cette pensée si active, tout cela s'est évanoui comme une fumée. — Et alors il me prend des regrets de n'avoir pu connaître l'homme ou la femme dont la jeune image me regardait silencieusement du fond de cette toile vieillie. — Je voudrais fouiller dans son passé, connaître son histoire intime et journalière. Cela devient une source de possession, les yeux du portrait me suivent dans tous les coins de la chambre et me donnent des hallucinations. Je me surprends à converser à mi-voix avec cette mystérieuse figure et à chercher à deviner l'énigme du temps jadis dans ses regards de sphynx.

\* \* \*

J'étais en proie à une obsession devant le portrait d'« Alexandrine-Françoise-Félicité Bar-

det ». Je passais des heures à le contempler, à essayer de deviner l'histoire de cette jeune femme dans le rayonnement de ses yeux espiègles et le sourire de ses lèvres entr'ouvertes. A l'aide de deux ou trois détails, je m'efforçais de dégager l'inconnue. Etant née le 16 mars 1771, elle n'avait eu ses dix-huit ans qu'en 1789. Sa jeunesse était éclosée en même temps que grondait sourdement les premiers coups de tonnerre de la Révolution, — comme une fleur qui s'épanouit dans l'atmosphère humide et chargée d'électricité d'une matinée d'orage. — Quelle ravissante jeune fille elle devait être ! Je me l'imaginai traversant la rue Saint-Honoré, pour se rendre avec sa mère au jardin du Palais-Royal, alors la promenade à la mode. Peut-être s'y était-elle rencontrée avec Camille Desmoulins ? Peut-être était-ce là, sous les tilleuls verdoyants, qu'elle avait fait connaissance avec ce Verdier, dont elle était devenue la femme ? Leur union, dans tous les cas, n'avait pas duré longtemps. Verdier avait-il été une des victimes du tribunal révolutionnaire, ou était-il mort pendant les premières guerres de la République ? L'avait-elle aimé ? Avait-elle eu des enfants ?... Tandis que je me posais ces questions, les yeux fixés sur le portrait, il me semblait que cette jeune figure s'animait et qu'elle était sur le point de sortir du cadre pour venir se poser près de moi, avec sa jolie tête bouclée, sa blanche poitrine et ses bras nus jusqu'au-dessus du coude. Cela prenait la tournure d'une hallucination. Je devenais peu à peu amoureux du portrait et je me surpris à ressentir des accès de jalousie rétrospective. Oui, ma parole, je devenais jaloux de ce Verdier qui l'avait épousée, et j'éprouvais une sourde satisfaction en me disant que, du moins, il n'avait pas été longtemps son mari. Mais elle en avait aimé d'autres peut-être ? pensais-je aussitôt, avec un amer et secret ressentiment. On ne reste pas veuve à vingt-quatre ans, sans que le cœur parle de nouveau. — Et voilà de quelles folies je me tourmentais dans ma solitude. J'étais bel et bien épris de la jeune figure enfermée là-haut dans son cadre d'or, et, après avoir obstinément refusé de prendre une femme en chair et en os, j'en arrivais à m'amouracher d'un carré de toile peinte...

\* \* \*

J'en étais là de ma folie, quand, un soir que je promenais solitairement ma passion rétrospective le long du chemin qui va de Joux à Bièvre, je traversai un bout de prairie où se trouve une source dont le filet d'eau se perd à cent pas de là dans la Bièvre. C'était à cette heure d'entre chien et loup, propice aux rêveries et aux apparitions. Il faisait encore jour, mais déjà, du fond des châtaigneraies humides et des berges de la rivière, montaient de légères buées qui jetaient comme une gaze transparente sur le paysage. Tout à coup, au tournant du chemin, à l'endroit où un sentier descend vers la source, je vis sortir d'une des maisons de campagne riveraines de la route, une jeune personne qui se dirigeait vers les prés, une cruche à la main. Je me trouvais en face d'elle et mon cœur ne fit qu'un saut en l'apercevant. — C'était, sauf l'échancrure du corsage, absolument l'original du portrait. — Même âge, même taille, mêmes yeux éveillés et limpides, même bouche ingénument entr'ouverte, tout, jusqu'aux cheveux châtain qui lui retombaient en boucles folles sur le front et le long des joues. Je crus d'abord que je continuais d'être le jouet de mon hallucination accoutumée ; mais la jeune fille passa près de moi, sa jupe me frôla, ses pas firent crier le sable... C'était bien une créature humaine très vivante et très charmante. Elle resta un moment penchée au-dessus de la source, puis du haut du perron de la maison une voix de femme l'appela : — « Félicité ! » Et elle traversa la prairie, tenant à la main sa cruche ruisselante, sa jupe me frôla de nouveau, et de nouveau je la vis sourire, puis elle disparut derrière les massifs du jardin qui précédait son logis. — Que te dirai-je encore ? Tu devines le

reste. Ma rêverie amoureuse s'était enfin posée sur une réalité. Je me fis présenter dans la maison. Heureusement Félicité était encore une jeune fille et son cœur était libre. Je l'adorais, elle ne me trouva pas trop déplaisant malgré ma sauvagerie. La chose ne traîna pas en longueur ; au bout de deux mois nous étions mariés et... du reste tu vas le voir...

\* \* \*

Au même moment, la porte s'ouvrit et une voix nette et argentine s'écria : « Messieurs, le déjeuner est servi. » C'était Mme Jacques. En même temps qu'elle, un rayon de soleil était entré par la porte restée ouverte. Il enveloppait la jeune femme, et, se prolongeant jusqu'à la muraille où pendait le portrait, il unissait comme d'un trait d'or ces deux figures merveilleusement ressemblantes, aux grâces et à la jeunesse jumelles : — La Félicité de mon ami Jacques et la Félicité peinte par Mme Vigée-Lebrun.

**Théâtre Lumen.** — Le programme du Théâtre Lumen de cette semaine comprend deux films d'un genre absolument différent qui tous deux forment un ensemble de tout premier ordre. En premier lieu : « La Belle Nivernaise », comédie dramatique en 4 parties, d'après la nouvelle d'Alphonse Daudet, avec les principaux interprètes, Mlle Blanche Montel, et M. Maurice Touzé. Puis, « Un Cœur d'or », grand film humoristique et dramatique en 3 parties qui révélera au public le jeune Georges Boban, qui certainement mérite la comparaison avec Jackie Coogan.

A chaque représentation, les actualités mondiales par le Pathé-Journal. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 14, matinée dès 2 h. 30.

**Royal Biograph.** — Le Royal Biograph présente cette semaine une œuvre incomparable, « Hélène ou la Destruction de Troie », merveilleux film à grand spectacle, en 2 parties, d'après « L'Illiade », par le poète Hans Kysler. Le concours des déesses pour le prix de beauté, c'est-à-dire pour la Pomme de Paris, est représenté avec tout ce que la photographie moderne comporte d'art raffiné.

A ce programme également, un film prodigieusement passionnant, « Le concours de cow-boys de Wembley 1924 » ; à la partie comique, « Julot commis voyageur », 2 actes de fou-rire. Afin de donner satisfaction à de nombreuses demandes, Marcel Perrière se produira dans une nouvelle série de chansons filmées. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Dimanche 14, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

## Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

### ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements

Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.

W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

### CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes courants et à terme de 3 % à 5 %  
Toutes opérations de banque

### DENTISTE

R. GUIGNET

Pl. Riponne 4 - LAUSANNE - Tél. 66 18  
Consultations tous les jours de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

### HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, Lausanne

Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

### PHOTOS-APPAREILS

Fournitures p<sup>o</sup> photographies  
Henri MEYER - Photo-Palace  
Tél. 27.59. 1 rue Pichard, Lausanne.

### VERMOUTH CINZANO

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

### LINGERIE FINE

DENTELLES

BRODERIES — MOUCHOIRS  
Albert FAILLETAZ, Rue de Bourg 8, Lausanne